

Postulat : Accélérons le développement de l'économie durable à Lutry !

Conseil communal du 9 mai 2022

Comme évoqué dans son programme de législature 2021-2026, la municipalité veut dessiner la Lutry de demain en privilégiant une politique de développement durable qui soit transversale aux différents dicastères. Au vu de la forte évolution démographique à Lutry, la gestion & la réduction des déchets devient un thème central, tel que le veut la pratique « zéro déchet ».

Remplacer les emballages à usage unique, qui génèrent des quantités de déchets volumineuses et coûteuses en traitement et élimination, constitue une action écoresponsable majeure de réduction de la consommation des plastiques. Cela s'inscrit d'ailleurs dans la continuité du postulat du Conseiller Melaine Laesslé en juin 2020 concernant les manifestations organisées à Lutry et de la réponse de la Municipalité de même que du concept de vente en vrac, tel qu'existant à la Grand Rue à Lutry.

En effet, c'est en cherchant et trouvant une solution simple pour répondre à cette problématique que nous avons découvert l'engagement de certaines communes au travers d'un partenariat avec « reCIRCLE » et son concept de contenants réutilisables. Créés à Berne et produits en Suisse, ils sont lavables et très facile à utiliser. Ce système existe et fait ses preuves au travers de plusieurs partenariat depuis 2015 dans toute la Suisse et plusieurs pays européens. Dans le Grand Lausanne les ReCircle Box sont utilisés chez Coop, Migros, Tibits, etc...

A Lutry, la Buvette de la Plage, volontaire de réduire l'impact néfaste des emballages jetables, s'est déjà engagée de son côté à utiliser ces box.

Ce soutien peut se traduire, en cas de choix de ce partenaire, par la prise en charge de la finance de partenariat de CHF 150.- et/ou par une participation au prix de l'abonnement annuel qui varie de CHF 180.- à CHF 1'250.- en fonction de la quantité de contenant « reCIRCLE » achetés. La ville de Morges, par exemple, prend en charge les cotisations annuelles des deux premières années en contrepartie de l'engagement du commerce sur au moins deux ans.

LES DIFFERENTES SOLUTIONS POUR LES RESTAURANTS, TAKEAWAYS UND CATERINGS

	Parténariat: CHF 150.-		
	ET		
	Abonnement		
	Basic		Flat <small>(2 Abonnements 20% Rabais)</small>
Coûts	60.- Année	OU	180.- à 1'250.- Année
Echange	BOX: CHF 5.- ISY: CHF 3.50	OU	Inclus dans l'abo
Livraison	CHF 18.50		Inclus
			Rent
			CHF 2.- pro Box mois
			Inclus
			Inclus

Les premières estimations de plus-values sont les suivantes :

- Economie de gestion et traitements des déchets : 120'000.- récipients distribués et en circulation en Suisse ont évité 8 millions de jetables
- Economie financière pour les restaurateurs : le coût du lavage des contenants réutilisables est inférieur à celui des contenants jetables (pour 20 repas/jour = économie de CHF 700.-/an)
- La Pizza box sera à disposition également dans les prochains mois, ce qui aura un impact majeur sur Lutry.

Conclusions

1. Ce postulat invite la Municipalité à étudier la façon d'encourager et de soutenir les entreprises qui préparent, servent et vendent des repas à l'emporter à Lutry, telles que les restaurants, take-away et traiteurs, à utiliser des contenants réutilisables.
2. Ce postulat invite la Municipalité à étudier la possibilité de rejoindre le mouvement initié par d'autres communes telles que Lausanne, Prévèrenge, Morges, Nyon et Neuchâtel, pour ne citer qu'elles, et encourager nos entreprises à prendre ce virage écologique.
3. Ce postulat invite la Municipalité à étudier la possibilité de contribuer à l'investissement que les restaurateurs ont à faire pour distribuer ces contenants, investissement qui sera rapidement rentable pour eux tout comme pour la commune également.

A disposition pour fournir un dossier plus complet à la Municipalité, nous remercions le Conseil communal de soutenir ce postulat.

Au nom du groupe IVL, Claudie Leconte

Le 9/05/2022

